

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE
RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 23 JUIL 2021

N° 21-007 96 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Les candidats déclarés admis aux **concours professionnels de recrutement de cent soixante (160) Médecins généralistes, de vingt (20) Pharmaciens généralistes, de deux (02) Chirurgiens-Dentistes généralistes pour des formations spécialisées pour le compte** du Ministère de la Santé, session de 2021, sont informés que le choix des filières de spécialisation se déroulera, le samedi **31 juillet 2021**, à l'Ecole Nationale d'Administration et de la Magistrature (ENAM), à partir de huit heures (08 h 00).

Le choix de la filière de spécialisation se fera par ordre de mérite.

Les intéressés doivent se munir de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ou du Passeport en cours de validité et du récépissé d'inscription.

Les procurations établies, en bonne et due forme, sont acceptées.

Par ailleurs, ils sont informés que le **port du masque** ou du **cache-nez** est **obligatoire** pour accéder au lieu du choix.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon